



Le Messager Canadien

DU

Sacré-Cœur de Jésus

Vol. IV

MONTREAL, MAI 1895

No 5

De l'amitié dans le Cœur de Jésus



'AMITIÉ, ce don du Ciel, ce plaisir des grandes âmes, cet ornement de la vie, est un amour de bienveillance mutuelle fondé sur la communication des biens ou des pensées. On peut dire qu'on est ami de quelqu'un, quand on en est aimé et qu'on l'aime ; on peut dire qu'on en est aimé, quand on a part à tous ses biens ; on peut dire qu'on l'aime, quand on prend part à tous ses maux. Ainsi l'amitié n'est qu'un attachement mutuel, une réciprocité d'affection, un accord harmonieux des âmes.

I

Le Cœur de Jésus a connu les sentiments de l'amitié. Nous n'irons pas en chercher la preuve dans la vie de Madeleine, la pénitente de Béthanie. Rien, dans l'Évangile, n'autorise cette opinion. Madeleine est le modèle des âmes aimantes et contemplatives qui, purifiées par les larmes du repentir, s'élèvent sur les ailes de l'amour jusqu'aux plus intimes communications avec Dieu et aux délices de cette union spirituelle. Mais ce n'est point là ce qu'on appelle le

sentiment de l'amitié. Nous ne donnerons pas non plus ce nom aux relations miséricordieuses de Jésus avec les hommes ses contemporains. Quand le Sauveur se montrait bon et indulgent pour la faiblesse et l'ignorance de ses disciples, c'était la condescendance d'un maître plein d'affection. Quand il accueillait les témoignages publics du repentir et de l'amour pénitent, il exerçait les fonctions de Père et de Sauveur.

Mais il est une famille qui s'est rendue célèbre par les preuves d'un dévouement respectueux à la personne de Jésus ; et le divin Maître s'est montré affectueux et reconnaissant pour cette famille bénie, heureuse de lui offrir l'hospitalité. Lazare, qui en était le chef et le représentant, fut honoré de l'amitié du Sauveur. Il lui a donné le nom d'ami, lorsque s'entretenant de sa mort avec ses disciples, il leur disait : *Notre ami dort*, parce qu'il allait bientôt être réveillé du sommeil de la mort.

Jésus a nommé aussi les apôtres ses amis : " Je le dis à vous qui êtes mes amis, ne craignez rien." (Jean, XII, 4.) " Je vous ai traités comme des amis, parce que je vous ai tout manifesté." (Jean, XV.) Il témoignait ainsi que ses rapports d'intimité et d'épanchement allaient jusqu'à une véritable amitié.

Toutefois, celui de tous ses disciples qui mérita plus particulièrement le nom d'ami, c'est saint Jean, *ce disciple que Jésus aimait*. Cette dilection singulière de Jésus avait un motif. Le plus jeune des fils de Zébédée était vierge. Aussi c'est lui seul qui reposera sur la poitrine du Sauveur au festin mémorable de la cène. C'est lui seul qui ne peut se résoudre à délaisser son Maître au moment du danger. C'est lui qui reçoit comme un dépôt sacré la Mère de Jésus, et en devient le fils adoptif. A qui le Sauveur pouvait-il mieux confier sa Mère, si ce n'est à son ami, à celui dont le cœur sympathisait avec le sien ?

Ce titre d'ami de Jésus, donné au fils de Zébédée, est son plus bel éloge. S'il n'avait été que le disciple favori ou pri-

vilégié, on aurait pu admirer l'objet des faveurs d'un Dieu ; mais quand il s'agit d'un ami, c'est la raison et le cœur qui en motivent le choix. Le Verbe incarné, le Fils de Dieu fait homme, a daigné choisir une humble créature, l'élever en quelque sorte jusqu'à lui et lui conférer les qualités et les vertus qu'il voulait trouver en celui qu'il honorait de son amitié.

Disciple bien-aimé, nous ne sommes pas étonnés si vous êtes devenu l'apôtre de la charité, si ce doux nom d'amour est sans cesse sur vos lèvres, et si vous insistez tant sur le précepte de la charité. Comment votre cœur, qui avait reposé sur la poitrine de JÉSUS, n'aurait-il pas été embrasé de ce feu divin ? Vous avez été, après MARIE et JOSEPH, le premier adorateur de ce Cœur sacré, foyer de l'amour rédempteur.

Le sort de saint Jean est digne d'envie : être l'ami de JÉSUS, c'est tout à la fois un honneur et une félicité. Pourquoi ne nous efforçons-nous pas de le devenir ? Saint Augustin ne craint pas de dire :

“ Voulez-vous être l'ami de Dieu, il suffit de le vouloir.”
Oui, la volonté d'être à Dieu, d'obéir à ses préceptes, d'accomplir en tout ses ordres, et il n'en faut pas davantage pour être considéré comme un ami de JÉSUS-CHRIST. Lui-même nous dit : “ Vous êtes mes amis, si vous faites ce que je vous commande.” (Jean, XVII.)

La philosophie ancienne enseignait que l'amitié suppose une certaine égalité dans les conditions, et, de là, elle concluait qu'il ne pouvait y avoir amitié avec les rois, ni surtout avec la Divinité, tant la distance de l'homme à Dieu lui paraissait infranchissable. JÉSUS-CHRIST, dans son ineffable condescendance pour l'humanité, a franchi toutes les limites et confondu les maximes de la raison. Il nous élève à l'honneur d'une amitié spirituelle, mais réelle et divine : il veut être notre ami.

II

L'homme placé en face de son avenir éternel doit choisir

le maître qu'il veut servir, les biens qu'il veut posséder, et l'ami qui l'aidera dans sa marche à travers le temps. Or, pour faire ce choix avec raison et prudence, il faut servir un maître immortel, désirer un héritage impérissable, avoir un ami à jamais fidèle et dévoué. A ces conditions, notre course n'est plus incertaine et un rayon d'espérance brillera toujours sur notre vie.

Mais où trouver ces trois objets propres à nous donner la félicité ? Ce n'est pas dans le monde où toutes choses participent plus ou moins à l'instabilité et aux défauts de la mortalité. Regardons JÉSUS-CHRIST, c'est lui le Maître par excellence ; c'est lui qui donne l'assurance de posséder les biens véritables, c'est lui l'ami de nos âmes. Ne considérons ici que ce dernier titre. Saint Jérôme a écrit ces mots qui renferme une triste vérité : " On cherche longtemps un ami, on le trouve à peine, on le conserve difficilement." Nous avons en JÉSUS un ami d'un caractère tout différent. On le trouve sans peine, on le trouve partout, et il est aisé de conserver son amitié.

Amicus Dei esse si volucro, ecce nunc fio ; (Confes. 1. I, c. XIV.)

C'est lui qui fait les avances, puisqu'il nous a aimés d'une charité perpétuelle (Jérémie, XXXI). Il pensait à nous dès le jour de son éternité (Mich., V) ; son affection n'a pas eu de commencement, elle n'aura pas de fin. Toutes choses vieillissent sur la terre. L'être fini et créé n'est qu'une continuelle défaillance. Dieu seul demeure et ne passe point. Immuable dans sa nature par le privilège de son éternité, il n'est pas moins constant dans son amour, par les inclinations de sa bonté.

Ami fidèle, il l'était hier et il l'est aujourd'hui et il le sera encore demain. Il défend ses amis. Celui qui les touche, le touche à la pupille de l'œil. Son plaisir est d'être au milieu d'eux ; il leur manifeste ses pensées les plus intimes. Qui pourra séparer de lui ceux qu'il aime ? Qui pourra faire que Dieu cesse de les aimer ? L'infidélité même d'une âme

ingrate ne brisera pas tous les liens ; il sera le premier à l'engager à revenir à lui et il l'accueillera avec joie.

Tout est commun entre les amis : il en est ainsi entre Dieu et nous. Par la foi nous devenons un même esprit avec lui, par la charité il nous communique les biens de la grâce et de la gloire, et il semble nous dire : *Mon fils, tout ce que je possède est à vous.* (Luc, XV, 81.) Il y a plus encore : Jésus se donne lui-même dans la communion, et ces paroles dont on ne comprendra jamais toute l'excellence, ces paroles qui retentissent comme une harmonie du Ciel, *celui qui mange ma chair demeure en moi et je demeure en lui*, se trouvent pleinement réalisées. Ce n'était pas assez de converser ensemble, il fallait encore rompre le même pain, boire à la même coupe, parce qu'un ami est le convive obligé. *Amicus socius mensæ* (Eccl., VI, 10).

“ O Jésus, vous êtes le seul et le véritable ami, vous prenez part à tous mes maux, vous vous en chargez, vous savez les changer en bien ; vous m'écoutez avec bonté, lorsque je vous raconte mes afflictions, et vous ne manquez jamais de les adoucir ; je vous trouve toujours, je vous trouve partout, vous ne vous éloignez jamais ; et si je suis obligé de changer de séjour, je vous trouve où je vais ; jamais vous ne vous ennuyez de m'entendre, jamais vous ne vous lassez de me faire du bien.

“ Je suis sûr d'être aimé, ô Jésus, si je vous aime ; mes biens ne sont rien pour vous, et, en me communiquant les vôtres, vous ne vous appauvrissez jamais ; quelque misérable que je sois, nul homme plus célèbre, plus savant, plus saint même ne m'enlèvera votre amitié, et la mort, qui nous arrache à tous les autres amis, me doit réunir à vous ; toutes les disgrâces de l'âge ou de la fortune ne peuvent vous détacher de moi ; au contraire, je ne jouirai jamais de vous plus pleinement, vous ne serez jamais plus proche de moi, que lorsque tout conspirera à m'opprimer. Vous souffrez mes défauts avec une patience extrême ; mes infidélités mêmes, mes ingratitude ne vous blessent point tellement que vous ne soyez prêt à revenir si je le veux !

“ O Seigneur, quelle chose est-ce donc que l'homme pour que vous le traitiez avec tant de magnificence et que vous approchiez ainsi votre Cœur de son cœur ? Il est donc vrai, vous voulez être aimé avec la familiarité d'une sainte amitié, et vous manifestez ce désir dans vos rapports avec l'humanité. A l'aspect de cette bonté aimable du Sauveur, qui ne désirerait sa divine amitié, plus précieuse que tous les trésors du monde, cette amitié la seule durable et la seule digne des aspirations de notre cœur ? Attachons-nous donc à Jésus par ces liens pleins de douceur.

“ Suivons le conseil de l'auteur de l'Imitation :

Mon fils, pour vivre heureux, il te faut vivre aimé,
 Il te faut des amis qui soient dignes de l'être ;
 Mais si par-dessus tout tu n'aimes ce grand Maître,
 Ton cœur d'un long ennui se verra consumé.
 Crois-en ou ta raison ou ton expérience ;
 Toutes deux te diront qu'il n'est point d'autre bien
 Et que c'est au chagrin livrer ta conscience
 Que prendre joie ou confiance
 Sur un autre amour que le sien. (1)

III

“ Il y a très peu d'amitié véritables dans le monde ; c'est ce qu'on entend dire chaque jour par ceux qui en ont fait la triste expérience. Pourquoi s'en étonner ? Le monde n'est-il pas tout entier dans le mal ? (Jean, V). Comment pourrait-il produire ce noble et pur sentiment de la bienveillance mutuelle ? L'amitié suppose l'oubli de soi-même ou un intérêt très-vif pour tout ce qui concerne ceux que nous aimons ; un grand désir de leur procurer ce qui peut leur être avantageux ; une volonté déterminée à leur rendre service ou à leur être agréable, toutes les fois que la conscience n'y est pas intéressée ; un sentiment de plaisir à vivre ensemble ou à mettre en commun leur existence ; enfin une concorde parfaite où l'harmonie des pensées et des sentiments dans les choses divines et humaines.”

(1) Ce beau passage est tiré des Réflexions chrétiennes du Père de la Colombière.

La véritable amitié est un sentiment du cœur produit par l'estime. On aime ce qu'on estime. Quand on juge les choses et les personnes selon Dieu, on court bien moins risque de se tromper. C'est alors l'attrait réciproque de la vertu et de la piété qui rapproche les âmes. L'amitié devient un secours qui soutient dans la pratique des devoirs.

L'estime, selon le monde, forme des liaisons qui reposent sur des motifs purement humains, tels que l'esprit, la richesse, la beauté. On s'honore de fréquenter des hommes de talent ou qui jouissent d'une belle fortune, on est fier de ses succès de société. Mais le sage inspiré l'a dit : Tout cela est vanité ; c'est un sable mouvant qui tourbillonne et disparaît. Combien de ces amis, selon le monde, qui sont devenus plus tard des ennemis irréconciliables ? La vertu n'était pas le ciment de l'édifice. Il n'y a point d'amis parmi les méchants. Cherchez donc ailleurs, et souvenez-vous que le meilleur ami est celui qui a le plus de vertus. Choisissez entre mille ; rien n'est plus important qu'un choix pareil. On finit par devenir semblable à celui que l'on voit constamment, avec lequel on échange ses pensées les plus intimes. Que de jeunes gens ont été pour l'âme et pour le corps victimes d'un choix funeste ! Que de jeunes filles pleureront leur déshonneur à cause des amis qui les ont entraînées dans la voie de la corruption !

O amitiés mondaines, indignes de ce nom, puisque vous trahissez la cause de Dieu et de la vertu, que d'infortunés vous avez conduits dans l'abîme caché sous les apparences trompeuses de l'affection, du plaisir et des convenances ! Mais s'il y a des fleurs qui exhalent un arôme corrupteur, il y en a d'autres qui répandent un pur et suave parfum. Il y a des amitiés saintes, des liaisons spirituelles, qui unissent les âmes sous le regard de Dieu et de ses anges. Celles-ci seulement méritent notre attention et nos louanges.

Saint Basile et saint Grégoire de Nazianze ne s'aimaient que pour s'entr'aider dans le chemin de la piété et de la vertu. Saint François de Sales et sainte Chantal ne se

voyaient que pour s'entretenir des choses du Ciel. En lisant les Œuvres de sainte Thérèse, on remarque combien son cœur pur et aimant était sensible à l'amitié, mais à une amitié céleste qui portait suavement les âmes à l'amour de la souveraine beauté. Ah ! puisque Jésus nous offre son affection et nous prie de l'accepter, prenons-le donc pour ami. Pourquoi nous a-t-il montré son Cœur tout embrasé d'amour ? N'était-ce pas pour nous dire qu'il était tout disposé à nous aimer comme le plus tendre et le meilleur des amis ? Si " un ami fidèle est un remède de vie et d'immortalité " (Éccl., VI, 16), pourquoi ne nous attachons-nous pas à Jésus, qui mêle ses larmes aux nôtres, qui allège toutes nos peines par la bonté de son Cœur et qui est la source d'une vie immortelle ? Écoutez les accents d'un poète chrétien, et dites comme lui :

Les amitiés les plus chéries
 Nous laissent souvent dans le deuil,
 Elles tombent bientôt flétries
 Dans la poussière du cercueil ;
 Mais la tienne, ô Jésus, demeure
 A travers les temps et les lieux,
 Et par delà ma dernière heure
 Elle revivra dans les cieux. (1)

TRÉSOR DU CŒUR DE JÉSUS

SOMME GÉNÉRALE DES ŒUVRES OFFERTES LE MOIS DERNIER

Actes de charité	145957	Lectures de piété.	63074
Actes de mortification. . .	139742	Messes célébrées	28325
Chapelets.	451102	Messes entendues.	462910
Chemins de la Croix	54479	Œuvres de zèle.	55034
Communions sacramen-		Œuvres diverses	583051
telles.	47501	Prières diverses.	1000762
Communions spirituelles.	417826	Souffrances ou afflictions.	133910
Examens de conscience . . .	66908	Victoires sur ses défauts . .	84138
Heures de silence.	504835	Visites au S. Sacrement . .	105909
Heures de récréation	354723		
Heures de travail	461234	SOMME GÉNÉRALE	5,179,548
Heures-Saintes	18128		

(1) *La Lyre angélique*, par le P. Etcheverry, S. J.



Un premier communiant et la Sainte Vierge

LA fête si touchante de la première communion n'est pas complète, il y manque quelque chose, si tous les membres de la famille ne se trouvent pas réunis pour accompagner l'enfant à la sainte Table. Voilà pourquoi la Très Sainte Vierge, notre Mère par excellence, a fait parfois de vrais miracles, afin de récompenser la foi confiante et naïve d'un pieux enfant, qui la conjurait avec larmes de lui accorder cette faveur. Voici une histoire touchante à ce sujet :

Un noble Polonais, le comte S..., pris les armes à la main dans la dernière lutte de la Pologne contre la Russie, avait été condamné à mort. A cette terrible nouvelle, la comtesse entraîne son fils, enfant de dix ans, dans son oratoire, s'agenouille avec lui devant un tableau de Notre-Dame des Sept-Douleurs : " Saint Vierge MARIÉ, s'écrie-t-elle, priez pour nous, protégez-nous, sauvez-nous, rendez un mari à sa femme, un père à son fils ; vous devez prendre nos larmes en pitié, vous que l'on n'a jamais invoquée en vain, vous qui aimez tant votre divin Fils, vous qui avez tant souffert aussi ! "

Bientôt Stanislas et la mère se relèvent. Une secrète espérance a calmé leur douleur. La comtesse, escortée de son domestique et accompagnée de son fils, se rend à la prison où le comte est détenu. A l'aide de quelques pièces d'or glissées dans la main du geôlier, elle réussit à pénétrer jusqu'au sombre cachot. Trois quarts d'heure après, la malheureuse comtesse, cachant son visage, repassait devant les gardes, entraînant son fils en pleurs. On n'ouvrit la cellule du prisonnier qu'au soir. Au moment de cette inspection, le geôlier pousse un grand cri, appelle à l'aide, crie à la trahison : à la place du condamné à mort, il venait de trouver la comtesse sa femme. Le colonel S... s'était évadé, emmenant avec lui à Paris son fils Stanislas.

Un an et demi se passa, le comte ignorait toujours le sort de sa courageuse femme ; et aux questions avides de Stanislas, qui sans cesse lui répétait : *Quand donc viendra maman ?* il ne répondait que par des paroles vagues, qui dissimulaient la cruelle inquiétude de son cœur.

L'enfant avait été placé dans une pension tenue par des ecclésiastiques et il grandissait en instruction, en piété, en bons sentiments ;

l'époque de sa première communion approchait, et l'idée de sa mère le poursuivait sans cesse : "*Je veux*, disait-il à son père, *je veux qu'elle revienne pour ma première communion, et elle reviendra.*"

Préoccupé de ce désir, Stanislas, un soir, à l'étude, fait un signe de croix, et écrit une lettre à Pierre, le domestique de la comtesse, resté à Varsovie :

" Pierre, veux-tu dire à ma mère que je fais ma première communion dans un mois, et qu'il faut absolument qu'elle arrive à Paris pour y assister? Je ne lui écris pas, parce qu'on arrête toutes nos lettres ; mais je compte que tu prendras toutes les précautions pour lui faire part de mon désir... Je t'embrasse de tout mon cœur,"

STANISLAS.

" Dis à Maman que je demeure à ma pension, rue D..."

Cette lettre écrite, l'enfant y glisse une image de la Sainte Vierge, afin de porter bonheur à sa missive, la ferme, la cachette et la met à la poste. Hélas ! pendant ce temps, le comte S... recevait d'un inconnu un billet qui ne contenait que ces lignes : " Plus d'espoir, départ pour la Sibérie, résignation. Pierre doit tenter un coup ; mais on dit qu'au premier essai d'évasion la comtesse sera massacrée.—Nous t'aimons et te plaignons plus encore."

Pendant la première communion approchait. Stanislas n'avait rien dit de la lettre ni à son père ni à ses maîtres ; il en avait beaucoup parlé à Dieu ; il avait compté les jours et les heures ; il s'était dit : " Avant ma première communion, je ferai une Neuvaine à la Sainte Vierge. Je m'arrangerai pour que cette Neuvaine finisse juste au moment où je recevrai l'absolution, et je prierai si fort et si bien que la Sainte Vierge sera bien obligée de nous rendre ma mère."

On était à la veille du grand jour. Suivant une pieuse habitude, les parents avaient été mandés au parloir, afin de bénir leurs enfants.—Le comte S... arriva comme les autres. Stanislas lui sauta au cou, puis, s'agenouillant, reçut la bénédiction paternelle. " Voici votre bénédiction, dit l'enfant, mais j'espère que j'aurai aussi celle de ma mère." Le père se tut. " Vous savez qu'elle va venir, maman?" poursuivit Stanislas.—" Ah!" fit le comte tristement.—" Je veux qu'elle assiste à ma première communion, et elle y sera. Voyez-vous, cher papa, j'ai fait une Neuvaine à la Sainte Vierge ; elle finit à cinq heures, je recevrai l'absolution à quatre ; alors je serai blanc comme les anges, et je supplierai la Mère du bon Dieu de me rendre la mienne pour ce soir, ou au moins, pour demain sans faute.—" Allons!" interrompit le comte, essayant un sourire ; et ne pouvant plus soutenir une pareille conversation, il quitta son fils.

Il était cinq heures du soir : Stanislas se dirigeait vers la loge du

portier, lorsqu'il fut rencontré par un des ecclésiastiques de la maison : "Où allez-vous, mon enfant?—Voir si personne ne m'a demandé.—Mais votre père est venu ce matin.—Oh ! Monsieur, J'attends encore une visite : j'attends maman.—Mais votre mère n'est pas à Paris.—Elle va y venir, j'en suis sûr.—Allons, mon enfant, je conçois vos désirs et vos prières ; mais pas de distractions ce soir, cher ami, l'heure des visites est passée ; retournez avec vos condisciples."

La Neuvaine était finie, et l'enfant s'imaginait que, pour bien faire les choses, la Reine du Ciel allait lui rendre immédiatement sa mère. Ne pas aller chez le concierge fut pour lui un grand sacrifice, il le fit généreusement. "Après tout, se dit-il, ma mère en arrivant me demandera."

Six heures sonnent, puis sept heures, puis huit.... et personne. On soupe, on se prépare à monter au dortoir. Stanislas se décourageait un peu... Pendant ce temps, une femme d'une mise négligée, la figure tirée et défaite, entrait chez le concierge et demandait à voir le jeune Stanislas S... Le portier se défilant de cette tardive visite, refuse net d'appeler l'enfant ; enfin, de guerre lasse, il consent à laisser la comtesse (c'était bien elle) s'approcher de la fenêtre et regarder les élèves défilant dans la cour. Stanislas, qui comptait sur le retour de sa mère, sortit un peu des rangs pour jeter un coup d'œil chez le concierge ; mais la mère n'eut que le temps de crier : "Voilà !... voilà !..." et, poussant un cri, tomba sans connaissance.

Comment la comtesse arrivait-elle ainsi à l'heure marquée par l'enfant ? Elle s'était échappée des mains des gens qui la conduisaient en Sibérie, s'était enfuie vers la France, et déguisée, sans ressources, sans argent, elle avait gagné Paris. Où se rendre dans cette vaste cité ? Heureusement, dans sa lettre à Pierre, Stanislas avait indiqué l'adresse de sa pension et c'est ainsi que la comtesse était arrivée directement à son fils.

Le lendemain, le comte et la comtesse S... réunis, heureux, enthousiasmés, assistaient ensemble à la première communion de Stanislas.

UNE CONVERSION PAR L'EUCCHARISTIE

LES *Petites Annales de la Congrégation des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée* (1) racontent le fait suivant qui eut lieu à Leeds, en Angleterre, vers 1848 :

Une pauvre femme catholique, absolument respectable, se dirigeait un jour vers l'église et allait entrer, lorsqu'à la porte une femme âgée l'accoste. Celle-ci est protestante et de la secte des méthodistes. Après un moment d'entretien, la femme catholique lui dit :

(1) Quatrième année, novembre 1894, p. 382.—S'adresser pour cette intéressante publication mensuelle aux RR. PP. Oblats.

— Voulez-vous venir à notre église ?

— Très volontiers, répond la méthodiste, et je serai bien contente de voir comment elle est, d'autant plus que je n'ai jamais mis les pieds dans aucun de vos *endroits*.

On allait donner la bénédiction du Saint Sacrement. Après l'office, la protestante fit à sa compagne un étrange récit. Notez qu'elle n'était jamais allée, comme elle le disait, dans aucun de nos *endroits*, qu'elle ne savait pas un mot de nos dogmes, qu'elle n'aimait pas les catholiques, qu'elle avait voulu jusqu'alors rester et mourir protestante, qu'humainement elle y avait tout intérêt, et qu'enfin, le P. Cooke l'atteste, elle fit son récit de la façon la plus simple comme d'une chose toute naturelle. Elle dit à sa compagne :

— Quel charmant enfant il y avait ce soir sur la *table* !

— Un enfant ? répliqua la catholique ; mais il n'y avait pas d'enfant sur l'autel, sur ce que vous appelez une table.

— Oh ! si, il y en avait un, s'exclama la méthodiste, N'avez-vous pas vu, quand le monsieur qui portait quelque chose de brillant sur les épaules est monté et a ouvert la porte du *buffet* qui est sur la table, un charmant enfant est sorti, et il m'a souri, et je lui ai dit : " Oh ! doux et aimable enfant, ta mère peut avec raison être fière de toi ! Un petit garçon a sonné une cloche, et tout le monde a baissé la tête ; mais je n'ai pas baissé la mienne et je suis restée à regarder le bel enfant. Le monsieur qui était debout est venu mettre de nouveau l'enfant dans le petit *buffet*, et je me suis dit : " Quelle honte de mettre l'enfant dans ce buffet ! certainement il y étouffera." Et j'étais en colère, et j'ai senti qu'il fallait courir pour empêcher ce pauvre petit enfant d'être étouffé et pour l'arracher des bras de ce monsieur.

Vous devinez quelle fut à ce récit la stupéfaction de la femme catholique. Elle proposa d'appeler un prêtre. Oh ! oui, dit la protestante, car le sourire de cet enfant a gagné mon cœur à votre religion."

Elles restèrent à l'église et rencontrèrent le P. Cooke. Celui-ci, après avoir entendu la méthodiste, demeura convaincu qu'elle avait contemplé le Sauveur sous cette forme de gracieux petit enfant.

Je le répète avec le P. Cooke, cette femme ne connaissait pas un mot du dogme de la présence réelle et ne pouvait donc point s'imaginer voir Dieu dans l'hostie ; ses intérêts d'ailleurs, ses préjugés, ses passions la retenaient dans le protestantisme. Elle se convertit cependant malgré les persécutions de sa famille, et, six mois après, elle fit une mort édifiante après avoir répété sans cesse contre les attaques des siens : " Le sourire de l'enfant a gagné mon cœur au catholicisme."



CAUSERIE

Les plaintes contre la Providence

DIEU conduit toutes les choses de ce monde par sa Providence, la foi nous l'enseigne. Rien n'arrive sans son ordre ou du moins sans sa permission et c'est lui qui règle d'avance la part de joie et de souffrance, de succès et de revers que chaque homme aura en partage durant la vie.

Dans un dessein plein de miséricorde, et pour rendre cet homme digne du ciel, Dieu exigera de lui, tôt ou tard, le tribut de larmes et de douleurs qu'il exige de tous les fils d'Adam. C'est l'expiation du péché de notre premier père, la rançon de nos fautes personnelles, mais, par une mystérieuse providence de Dieu, la souffrance, tout en nous servant à payer nos dettes à la justice divine, prépare en même temps notre âme et notre corps aux gloires de la résurrection future.

* **

Si nous n'avions à porter que le fardeau assigné par Dieu à chacun de nous, la tâche serait relativement légère. Mais nous-mêmes, à plaisir, par le dérèglement de nos actes et de notre conduite, nous augmentons sans cesse la pesanteur de ce fardeau, puis, gémissant sous son poids, nous nous plaignons de Dieu et nous accusons sa providence d'être trop sévère à notre égard.

“ Pourquoi Dieu me traite-t-il de la sorte ?—Pourquoi m'envoie-t-il ces maladies et ces infirmités cruelles ?—Que lui ai-je donc fait pour tant souffrir sur la terre ? ”

Si nous voulions être sincères, au lieu d'accuser Dieu, nous nous accuserions nous-mêmes. Nous recueillons sim-

plement les fruits de notre imprudence ou de notre mauvaise conduite. Venons-en aux preuves.

* * *

Voici un homme qui n'a rien de réglé ni dans l'heure de ses repas, ni dans son appétit. Emporté par la gourmandise, il mange avec avidité, il surcharge son estomac de toutes espèces de viandes et lui impose une besogne qu'il ne saurait accomplir.

Et cet homme se plaint ensuite de ses indigestions ; il souffre de la dyspepsie, son sang devient épais et impur, il ne circule plus avec assez de liberté, les vertiges surviennent, l'apoplexie menace.

A qui la faute ? Pourquoi accuser Dieu de ce qui n'est que le résultat de votre intempérance ?

Tel autre, n'ayant aucun souci de sa santé, brave, à plaisir, les intempéries des saisons. Tout baigné de sueur, il va s'étendre nonchalamment à l'ombre d'un arbre, ou se reposer dans un courant d'air.

Il tombe malade de pleurésie ou reste longtemps ensuite paralysé par le rhumatisme.

A qui la faute ?

* * *

Ce jeune homme, fier de sa constitution robuste, gaspille ses forces dans les plaisirs et la débauche. Lâchant la bride à toutes ses passions, il se surmène par des excès que défendent à la fois la loi de Dieu et la sagesse des médecins. A trente ans le corps est usé, les forces sont perdues, le jeune homme est condamné à traîner désormais une existence débile et pleine d'infirmités.

A qui la faute ?

* * *

Cette jeune fille ne songe qu'au plaisir, Elle ne peut pas se plier à une vie sage et réglée. Elle passe des nuits à lire des romans qui l'énervent, à courir les bals et les soirées, à danser jusqu'à l'épuisement. Le système nerveux ne résiste

pas à un tel surmenage. La jeune fille dépérit et se voit menacée de consommation ou d'anémie. Encore une fois, à qui la faute ?



Dieu n'a pas *woulu* ces infirmités, il a seulement *permis* à notre liberté de poser des causes qui fatalement devaient produire ces effets regrettables.

En regard de ces existences dérégées, voyez la vie de l'habitant des campagnes ou du travailleur sobre et rangé.

Ces hommes supportent, il est vrai, la saine et fructueuse fatigue du travail, mais ils jouissent habituellement d'une santé vigoureuse et la seule maladie qu'ils reconnaîtront sera celle qui leur ouvrira les portes de l'éternité.

Voilà aussi le seul fardeau que Dieu nous destinait. Combien nous l'avons rendu plus pesant par notre faute !

LE SOLITAIRE.

Agrégations récentes à l'Apostolat de la Prière

LIGUE DU CŒUR DE JÉSUS.

Les Directeurs locaux de ces centres ont le pouvoir d'admettre les fidèles dans l'Archiconfrérie du Sacré-Cœur, à condition qu'ils nous envoient dans le cours de l'année les noms de ceux qu'ils auront reçus.

DIOCÈSE DE HARTFORD, CONN., E. U. : Saint-Jacques de Danielsonville.

DIOCÈSE DE MANCHESTER, N. H., E. U. : L'Académie Saint-Augustin (Frères du Sacré-Cœur), à Manchester.—L'Hôpital de Notre-Dame de Lourdes (Sœurs Grises), *ibid.*

ARCHIDIOCÈSE DE MONTRÉAL, P. Q. : Le couvent de Sainte-Anne, à Sainte-Anne des Plaines.—Saint-Jean.

ARCHIDIOCÈSE D'OTTAWA, ONT. : La Nativité de Labelle, P. Q.

ARCHIDIOCÈSE DE SAINT-BONIFACE, MAN. : Le couvent du Mont Carmel, au Portage-du-Rat, T. N. O.

Stella Maris.

Duo. *p* Allegretto non troppo.

Sur le vaste o-cé-an du monde Oh! combien d'écueils dange-reux

Cette mer, hélas! est fé-con-de En nau-fra-ges trop malheureux!

p CHOEUR.

Astres des mers, douce Ma-ri-e, Apparais toujours à mes yeux:

Ma barque à tes soins se con-fi-e Gar-de la des flots

o-ra-geux! Gar-de la des flots o-ra-geux!

- 2—Ma faible main, trop inhabile
Contre la force du courant,
Dans cette lutte difficile
A besoin d'un secours puissant.
Astre des Mers, etc.
- 4—Déjà s'est formé le nuage,
Effroi du pauvre marinier ;
J'entends déjà gronder l'orage . .
Il va périr le nauonnier. . .
Astre des Mers, etc.
- 3—Souvent, ma fragile nacelle
Menace hélas ! de naufrager ;
Souvent ce frère esquif chancelle,
Qui le sauvera du danger ?
Astre des Mers, etc.
- 5—Le fier aiglon se déchaine,
La mer mugit. . . funeste sort !
Ma perte, ô MARIE, est certaine
Si tu ne me conduis au port. . .
Astre des Mers, etc.
- 6—Mille fois heureux le voyage
Dont l'*Etoile* a guidé le cours ;
Par elle, on atteint le rivage,
Et le cœur la bénit toujours !
Astre des Mers, etc.

(Chants à Marie, par le R. P. HERMANN.)

L'HEURE SAINTE

PLUSIEURS de nos correspondants nous demandent des explications au sujet de l'Heure sainte. Nous en avons déjà donné au chapitre VIII^e de notre *Catéchisme du Sacré-Cœur* et l'on peut se procurer à nos bureaux une notice historique et pratique à ce sujet. Il ne sera pas inutile cependant d'en dire encore un mot et d'y ajouter quelques traits qui en montrent l'efficacité.

I—Nature et origine de l'Heure sainte

L'Heure sainte consiste essentiellement dans *une heure* de méditation ou de prière vocale, en union avec la prière du Sauveur au jardin des Olives pendant la nuit du jeudi au vendredi.

En tant que *pratique*, c'est Notre-Seigneur lui-même qui l'a instituée, en a marqué le but et déterminé le trait essentiel : une heure de prière avec son Cœur agonisant au jardin des Olives. Nous lisons en effet dans les écrits de la B. Marguerite-Marie, qu'un jour en 1673, tandis qu'elle adorait le Saint-Sacrement, le Sauveur se présenta soudain à ses regards. Ses plaies divines resplendissaient comme des soleils, et son Cœur sacré paraissait une fournaise d'où s'échappaient des flammes étincelantes.

Après s'être plaint de l'ingratitude des hommes, après avoir recommandé la *Communion réparatrice*, JÉSUS-CHRIST ajouta :

“ Toutes les nuits du jeudi au vendredi, je te ferai participer à cette mortelle tristesse que j'ai bien voulu sentir au jardin des Olives. Pour m'accompagner dans cette humble prière, que je présentai alors à mon Père, tu te lèveras entre onze heures et minuit ; tu te prosterneras pendant *une heure* avec moi, la face contre terre, tant pour apaiser la divine colère, en demandant miséricorde pour les pécheurs, que pour adoucir en quelque façon l'amertume que je sentais de l'abandon de mes Apôtres, qui n'avaient pu veiller une heure avec moi.”

Ainsi donc, *réparer* l'ingratitude des hommes ; *participer* aux mortelles tristesses du Cœur agonisant de Jésus ; *demande grâce* pour les pécheurs ; *apaiser* la colère divine : tel est le but de l'Heure sainte.

Que ce but est beau ! Que la pratique de l'Heure sainte est apostolique et touchante !

Aussi voyons-nous, dans la vie de la B. Marguerite-Marie, qu'elle se fit un devoir de se rendre à cette invitation divine, et chaque jeudi vers l'heure de minuit, la privilégiée du Seigneur se prosternait, la face contre terre, pour unir sa prière à l'humble prière du Cœur agonisant, participer à ses tristesses, demander grâce pour les pécheurs et détourner de leur tête les vengeances de DIEU.

II.—Confrérie de l'Heure sainte.

En vue de propager cette Heure bénie parmi les fidèles et de l'organiser par l'association, une Confrérie fut fondée en 1829.

Voici, sur cette pieuse confrérie, quelques renseignements fournis par la Visitation de Paray-le-Monial :

“ En 1828, les Pères de la Compagnie de Jésus étaient venus rétablir, à Paray, la résidence qu'ils y possédaient avant la grande Révolution. Le P. Debrosse, supérieur de la nouvelle maison, n'y fut pas plus tôt arrivé qu'il se sentit forcé, pour ainsi dire, à faire l'exercice de l'Heure sainte, au lieu même où le divin Sauveur l'avait institué, et où la B. Marguerite-Marie l'avait pratiqué pour la première fois.

“ Les consolations intérieures que cet exercice procura au pieux Jésuite furent si vives, qu'il se résolut à renouveler chaque mois cette pratique ; jusque là, comme il le dit lui-même, il ne l'avait accomplie que le Jeudi saint. En même temps, il sentit un grand désir de faire connaître aux fidèles cette dévotion. Après avoir prié Notre Seigneur de lui en révéler les moyens, il conçut l'idée d'établir pour cela une Confrérie. C'était le 1er vendredi de mai 1829.

“ Le P. Debrosse soumit son projet d'abord à son Supérieur majeur, puis à Mgr de Troussel d'Héricourt, évêque d'Autun. Ayant obtenu leur approbation, il adressa une supplique au Souverain Pontife Pie VIII. Celui-ci répondit par un Bref daté du 29 décembre 1829, qui accorde une *indulgence plénière* aux Associés de la nouvelle Confrérie, chaque fois

qu'ils feront *l'Heure sainte*. Cette Confrérie fut alors établie dans la chapelle des Pères Jésuites.

“ Par un second Bref, en date du 29 mai 1830, Pie VIII étendit l'indulgence de l'Heure sainte à tous les fidèles du diocèse d'Autun ; et une année après, le 27 juillet 1831, le pape Grégoire XVI permit à tous les fidèles, sans exception, d'y participer, à la condition qu'ils se feraient inscrire dans le registre de la Confrérie, alors conservé dans le monastère de Paray-le-Monial. Plus récemment encore, par un Rescrit du 19 octobre 1866, Sa Sainteté Pie IX a permis que l'inscription collective des Communautés remplaçât, *pour les religieux*, l'inscription nominale.

“ Les statuts de la Confrérie furent définitivement fixés et approuvés par Mgr l'Évêque d'Autun après un nouveau Bref de Grégoire XVI, daté du 12 décembre 1836, qui permet de commencer l'exercice de l'Heure sainte dès le moment où l'on peut réciter les *Matines du vendredi*.”

III.—L'Heure sainte et l'Apostolat de la Prière

Afin de promouvoir *efficacement dans tout l'univers* la Communion réparatrice, l'*Apostolat de la Prière* en a fait, par autorité du Saint-Siège, son troisième Degré ; afin de promouvoir aussi l'Heure sainte en tout pays et de la rendre plus facile, notre Ligue du Cœur de Jésus a demandé et obtenu de nouvelles faveurs.

En vertu d'un Rescrit pontifical (13 mai 1875), *tous les Associés* de l'Apostolat de la Prière, sans inscription spéciale, ont droit à l'indulgence plénière accordée aux membres de la Confrérie de l'Heure-sainte, établie à Paray-le-Monial.

Mais, pour beaucoup de personnes pieuses et pour la plupart des religieux, il était à souhaiter que l'Heure sainte pût coïncider avec l'heure de la méditation, assignée au vendredi matin. Aussi le R. P. Ramière demanda et obtint, pour *tous les Associés de l'Apostolat*, l'autorisation de gagner l'indulgence plénière en prenant, pour l'Heure sainte, tout le temps de la nuit de jeudi au vendredi matin, *jusqu'au lever du soleil*. En été, ce temps va jusqu'à six heures du matin, heure *moyenne* du lever du soleil pour toute l'année ; en hiver, ce temps se prolonge jusqu'à l'heure *véritable* de ce lever.

D'après les Breis antérieurs, l'Heure sainte peut se pratiquer le jeudi, à partir du moment où il est permis de réciter les Matines du jour suivant ; or, de graves Docteurs enseignent que l'on peut toujours commencer ces Matines à *deux heures* de l'après-midi. Ainsi donc, tous nos Associés ont droit, *chaque semaine*, à l'indulgence plénière de l'Heure sainte, depuis *deux heures* du jeudi soir jusqu'au lever du soleil le vendredi matin : six heures en été, et plus tard en hiver. Ils

peuvent gagner cette indulgence en passant une heure à prier mentalement ou vocalement, unis au Cœur agonisant de JÉSUS, soit dans une *église*, soit en *tout autre lieu*.

Mais afin de faciliter encore ces pieux exercices à tous nos Associés, Sa Sainteté Léon XIII a élargi en leur faveur cette première concession.

“ Pour empêcher, écrit-il, qu'un espace de temps trop restreint ne prive beaucoup de membres de l'Apostolat d'une grâce spirituelle de cette importance, Nous accordons, en vertu de Notre autorité apostolique, à tous les membres de la susdite Association, la faculté de faire l'exercice de l'Heure sainte *au jour* où les Directeurs locaux voudront les convoquer dans une *église* ou *chapelle*.”

Plus rien ne manque, ce semble, à nos Associés pour les faire participer aux bienfaits de l'Heure sainte, instituée par JÉSUS-CHRIST lui-même, recommandée par lui à sa fidèle servante et à tous les amis de son divin Cœur, enfin hautement approuvée et richement indulgenciée par la suprême autorité de l'Eglise.

IV.—Pratique de l'Heure sainte.

D'après l'exposé que nous venons de tracer, l'Heure sainte peut être, pour les membres de l'Apostolat, *individuelle* ou *collective*. Individuelle, si chaque Associé la pratique en son particulier, du jeudi au vendredi, soit à l'église, soit *ailleurs*. Collective, si nos Associés, en vertu d'une convocation faite par un Directeur de l'Apostolat, se rendent à l'église, au jour et à l'heure par lui désignés, pour accomplir ensemble ce pieux exercice.

Afin de s'acquitter avec fruit et facilité de l'Heure sainte, on a proposé diverses méthodes.

Chacun fera bien de suivre l'attrait de son cœur et les inspirations de sa piété. Chemin de croix, Rosaire, Méditation, Lectures pieuses sur la Passion du Sauveur, tout cela est excellent, et nous le recommandons vivement. Toutefois, à titre de direction, nous avons offert à nos Associés deux méthodes fondamentales, ayant trait, l'une à l'Heure sainte *individuelle* et l'autre à l'Heure sainte *collective*; on peut les voir dans le *Catéchisme du Sacré-Cœur*, p. 45.

V.—Efficacité de l'Heure sainte pour obtenir des grâces du Sacré-Cœur

On nous écrit de Québec : “ J'avais recommandé une intention particulière aux prières des Associés de l'Apostolat qui font en commun l'exercice de l'Heure sainte. J'ai été exaucée au-delà de mes espérances et je remplis la promesse que j'ai faite de faire publier un mot d'action de grâces dans le MESSAGER CANADIEN DU SACRÉ-CŒUR.

“ Plusieurs faveurs, entr'autres des conversions, ont été obtenues depuis que nous faisons en commun le jeudi, veille du premier vendredi de chaque mois, cet exercice de l'Heure sainte. Quelques-unes le font en particulier toutes les semaines, et cette pratique d'amour et de réparation est sans doute très agréable au Cœur agonisant de JÉSUS, puisqu'il se plaît à combler de grâces les amis fidèles qui “ veillent et prient une heure avec lui ” en s'unissant aux souffrances de sa douloureuse passion.”

Une conversion obtenue par l'Heure sainte.—En nous transmettant les lignes suivantes, un digne prêtre ajoute ces mots : “ Je me fais le garant du fait rapporté ; mais pour des motifs sérieux, je désire que les noms ne paraissent pas.”

— “ Depuis de longues années, une personne qui m'est chère avait abandonné la confession et la plupart des pratiques religieuses, que lui avaient inspirées une mère éminemment chrétienne. Hélas ! jusqu'ici toutes mes tentatives, pour ramener au devoir cette âme égarée, avaient été inutiles. Une lueur d'espérance vint cependant relever ma confiance lorsque j'appris que notre pieux pasteur allait faire prêcher une retraite à ses paroissiens, pour les préparer à gagner le Jubilé. Plus que jamais, je priai et fis prier pour la conversion de M. X... ; néanmoins, il n'assista pas aux premiers exercices de la retraite. On voyait que la grâce le poursuivait, mais il y résistait. Je fus un instant encore tentée de désespérer de cette conversion, si ardemment désirée ; mais, la nuit du jeudi au vendredi, en faisant l'Heure sainte, j'osai adresser quelques plaintes à Notre Seigneur, lui disant que je ne savais plus que faire pour attirer son regard miséricordieux sur cette brebis égarée, qui nous avait coûté tant de prières et de larmes, et à Lui tout son sang... Soudain une confiance surnaturelle ranima mon âme et je m'écrie : “ O Sacré Cœur de JÉSUS, je vous en conjure au nom de la très sainte Vierge, de saint Joseph et de la bienheureuse âme de Pie IX, accordez-nous la conversion de X... Si vous m'exaucez, Seigneur, en actions de grâces, je ferai toutes les semaines l'Heure sainte ; pour propager cette dévotion, je m'engage à faire publier cette faveur dans le MESSAGER DU CŒUR DE JÉSUS.” Après cette prière, je sentis que j'étais exaucée... Le lendemain, 1er vendredi du mois, Mme X... glissa furtivement dans l'habit de son mari une médaille du Sacré-Cœur, que je lui avais envoyée ; en ce moment, il se rendait à son travail, et nous faisons célébrer trois messes pour lui. Deux heures après, M. X... allait se jeter aux pieds d'un ministre de JÉSUS-CHRIST. Au sortir du confessionnal, il était radieux ; sur son front, naguère sombre et portant l'empreinte du remords, reluisait une sérénité céleste. Les personnes de son entou-

rage, surprises de sa douce gaité, se disaient : " Assurément, il vient de se confesser ; c'est la sainte absolution qui a opéré ce merveilleux changement." Le jour de la communion générale, toute la paroisse vit avec émotion M. X..., grave et recueilli, participer au banquet eucharistique ; le jour suivant, on fut encore bien édifié de lui voir faire sa communion pascale ; et, depuis sa conversion, il paraît être l'homme le plus heureux du monde.

" Ames chrétiennes qui lirez ce nouveau trait des infinies miséricordes du Cœur très aimable de JÉSUS, si parfois il vous vient en pensée de faire l'Heure sainte, de grâce, ne résistez pas à cet appel du Cœur agonisant et délaissé de notre doux Sauveur ! Si l'on comprenait, si l'on savait combien il est sensible à cette marque d'amour de la part de ses épouses, oh ! comme l'on serait empressé à lui donner cette preuve de fidélité !"—(*Le Messager du Cœur de Jésus*).

ACTIONS DE GRACES

Le chiffre des actions de grâces demandées et enregistrées, le mois dernier, aux Bureaux du Sacré-Cœur, a été de 13,571. Des relations spéciales de grâces obtenues nous ont été communiquées des centres suivants :

Guérisons : *Ste Anne de Bellevue, Ste Anne de la Pocatière* (guérison presque instantanée d'un cas de diphtérie par l'intercession de St-Blaise), *East Toledo, Joliette, S. Joseph de Lévis, S. Louis de Gonzague, Montréal* (plusieurs guérisons), *Ottawa*.

Faveurs spéciales et grâces temporelles : *S. Augustin*, (une faveur par l'intercession de St-Joseph), *Chicago, Ill., Chicoutimi, Claremont, N. H., S. Henri, Matane, Montréal* (plusieurs faveurs obtenues du Sacré-Cœur par l'intercession de St-Antoine de Padoue, de St-François-Xavier et de la Très Sainte Vierge), *Ottawa* (une grâce par l'intercession de Ste Elisabeth), *S. Pierre de Charlesbourg, Richmond, Ste Rose, Sandwich, Ont., S. Simon de Rimouski, Sudbury, Tilbury*.

NECROLOGIE

Burlington, Vt. : Dlle Elodie Bénéard, Dme Denyse Mathieu.—*Montréal* : Dme Esther Alary, M. Joseph Archambault, M. Philippe W. Dupuis, Dlle Lucie Laframboise, Dlle Honorate Lapointe, Dlle Marie Albina Roy, Dme Clémence Villeneuve.—*S. Augustin* : M. D. Drolet.—*S. Vincent de Paul* : M. Aldéric Demers, Dme J.-Bte Drapeau.—*Sandwich, O.* : Dme Angélique Gignac.—*Sherbrooke-Est* : M. Généreux.



Intention générale du mois de Mai 1895

APPROUVÉE ET BÉNIE PAR NOTRE SAINT PÈRE LE PAPE :

La dévotion envers la Mère de Dieu et des hommes

SI nous voulons avoir une idée de la grandeur de MARIE et du crédit dont elle jouit auprès de Dieu, il faut nous rappeler ce que c'est que la maternité divine. C'est une dignité qui surpasse l'intelligence de tous les hommes et de tous les anges ; une dignité que MARIE elle-même ne peut comprendre que d'une manière incomplète ; une dignité qui établit une affinité spéciale entre Dieu le Père et la Vierge-Mère, puisqu'ils ont un Fils qui leur est commun. C'est une dignité si sublime qu'en fait de maternité, Dieu, dont la puissance et la sagesse sont infinies, ne saurait en créer ou imaginer une plus relevée. Dieu, dit saint Bonaventure, peut faire une terre plus grande ; il peut faire un ciel plus grand, mais il ne peut faire une mère plus grande que la Mère de Dieu.

Que dire maintenant des droits et des privilèges que la maternité divine confère à MARIE ? Elle lui donne d'abord le droit d'être honorée de Dieu comme sa Mère : *honorez votre père et votre mère*. Elle lui donne de plus un vrai domaine sur tous les biens de Dieu : car elle est la Reine de toutes les créatures, spirituelles et corporelles, au ciel, sur la terre et dans les enfers ; et son pouvoir s'étend à tout l'ordre de la nature, de la grâce et de la gloire. Enfin elle lui confère un pouvoir et une sorte de domaine sur JÉSUS-CHRIST même, qui donne à sa mère le droit de lui commander et s'oblige à lui obéir. *Et il leur était soumis*.

Mais cette grandeur même de MARIE, qui semble n'avoir

d'autre mesure que la toute puissance de Dieu, nous impose, avec la douce obligation de l'honorer d'un culte suréminent, celle d'invoquer souvent l'efficacité de son assistance, pour élever en nos âmes l'édifice de toutes les vertus et pour assurer à nos efforts de chaque jour l'accomplissement de tous les devoirs.

C'est que notre dévotion envers la Très Sainte Vierge n'est pas faite seulement de *vénération* et d'*hommage* ; elle doit l'être aussi d'*amour* et de *confiance*, car la MÈRE de Dieu est aussi MÈRE des hommes.

Que MARIE soit véritablement notre MÈRE, nous ne saurions en douter comme chrétiens. Car il est certain d'abord que nous sommes les frères de JÉSUS. L'apôtre saint Paul le dit clairement, lorsqu'il appelle le Sauveur, *l'aîné d'un grand nombre de frères*. Le même Sauveur n'est pas moins formel, lorsqu'après sa Résurrection, il dit à Madeleine, parlant des Apôtres : *Allez trouver mes frères*.

Il est certain également que nous avons le même Père que JÉSUS. Sans recourir aux textes nombreux de la sainte Ecriture où Dieu est appelé notre Père, bornons-nous à la suite de celui que nous citions tout à l'heure : *Allez trouver mes frères, et dites-leur : Je monte vers mon Père et votre Père, vers mon Dieu et votre Dieu. Car mon Père vous aime comme ses enfants, parceque vous m'avez aimé, et que vous avez cru que je suis sorti de Dieu*.

Il était donc convenable que nous eussions la même MÈRE que JÉSUS. Or, comment cela se fera-t-il ? Comment MARIE aura-t-elle pour nous un cœur de MÈRE, si la nature ne le lui a point donné ? Dieu, qui est *le principe de toute paternité, au ciel et sur la terre*, lui en formera un de sa propre main. La parole divine est efficace ; elle opère ce qu'elle signifie. Or, écoutons les paroles que JÉSUS adresse à sa MÈRE avant de remettre son âme entre les mains de son Père. *Femme . .* Parole étrange ! N'est-il pas son fils ! Et cependant il l'appelle *femme*, comme s'il voulait dire : Tout en demeurant la MÈRE d'un Dieu, préparez-vous à devenir une seconde fois

mère, mère d'un homme, et dans cet homme, mère du genre humain. Et il achève en montrant son disciple bien-aimé : *Voilà votre fils. Puis il dit au disciple : Voilà votre mère.* Il est vrai que cette parole, ce dernier adieu, dans une circonstance si lugubre, fut un glaive de douleur qui transperça l'âme de MARIE. Mais aussi lui fallait-il faire cette violence ; il fallait de cette sorte entr'ouvrir son cœur, afin, si on peut ainsi parler, d'y entrer la tendresse d'une bonne mère. *Nous sommes appelés les enfants de Dieu*, dit l'apôtre saint Jean, *et nous le sommes ; nous sommes appelés les frères de JÉSUS, et nous le sommes ; nous sommes appelés les enfants de MARIE, et nous sommes vraiment les enfants de MARIE.* Répétons donc avec saint Stanislas ces paroles si pleines de consolation et de douceur : *La Mère de Dieu est ma mère.*

Or, comment MARIE se montre-t-elle notre Mère ? Elle se montre notre Mère en nous aimant et en nous faisant du bien. C'est par elle, c'est en elle, c'est d'elle et avec elle que le monde a et aura toujours tout bien, a dit un grand écrivain. Tel est aussi l'enseignement de la sainte Eglise. Elle proclame la sollicitude maternelle de MARIE par les prières qu'elle met dans la bouche de ses ministres et de ses enfants : Sainte MARIE, s'écrie-t-elle, secourez les misérables, aidez les pusillanimes, consolez ceux qui pleurent, priez pour le peuple, priez pour le clergé, intercédez pour les vierges consacrées à Dieu ; que tous ceux qui ont recours à vous ressentent les effets de votre maternelle protection. Prier de la sorte, n'est-ce pas demander ce que nous recevons tous les jours ?

Les Pères et les Docteurs de l'Eglise ne sont pas moins explicites. Écoutons saint Bernard : MARIE s'est faite toute à tous ; son amour ne connaît point de limites ; elle se regarde comme la débitrice des savants et des ignorants. Elle ouvre le sein de sa miséricorde à tous les hommes, afin que tous reçoivent de sa plénitude ; le captif, la délivrance ; le malade, la guérison ; celui qui est triste, la consolation ; le

pécheur, le pardon ; le juste, la conservation et l'augmentation de la grâce : en sorte que personne ne peut se soustraire à l'influence bienfaisante de sa charité de Mère. " Partout où vous voyez des misères, dit Richard de saint Victor, votre miséricorde accourt pour les soulager : car vous voyez nos larmes dans cette vallée de larmes : vous entendez nos cris dans cet exil ; et pour vous, c'est essuyer les larmes que de les voir couler, c'est apaiser les gémissements que de les entendre."

Voilà comment MARIE se montre notre mère. Voyons maintenant comment nous devons nous montrer ses enfants.

Le premier et le principal de nos devoirs envers la Très Sainte Vierge, c'est de l'aimer. Il serait superflu ici de nous étendre longuement sur les motifs que nous avons d'aimer la meilleure des mères. Qu'il nous suffise d'en indiquer brièvement quelques-uns.

Nous devons aimer MARIE d'abord à cause de son incompréhensible bonté qui soulage ou prévient tous nos maux et qui nous procure tous les biens. Nous devons l'aimer aussi à cause de l'extrême facilité de gagner ses bonnes grâces et d'obtenir d'elle tout ce que nous pouvons désirer ; quoi de plus accessible et de plus obligeant que MARIE. Enfin nous devons l'aimer à cause de la volonté de Dieu qui veut que nous aimions sa très sainte Mère, et que toutes les grâces nous viennent par ses mains.

C'est donc avec un redoublement d'amoureuse confiance que nos chers Associés, plus que jamais fidèles à réciter, chaque jour, leur Dizaine du Rosaire aux intentions de l'Apostolat du divin Cœur, se plairont à répéter ces paroles de la Salutation angélique, qui sont tout à la fois pour MARIE, la louange la plus agréable, pour nous, le fondement des plus fermes espoirs : *Sainte Marie, Mère de Dieu, priez pour nous, pauvres pécheurs !*

Où, louange agréable à MARIE, car elle lui redit l'origine de toutes ses grandeurs ; fondement pour nous de toutes nos espérances, car c'est lui rappeler qu'elle nous est, en quelque

sorte, redevable de tant de privilèges insignes, puisque la glorieuse Vierge n'a été honorée de la maternité divine que pour devenir notre Mère, la Mère des pauvres pécheurs.

Prière quotidienne durant ce mois :

Divin Cœur de JÉSUS, je vous offre, par le Cœur immaculé de MARIE, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes vos autres intentions.

Je vous les offre, en particulier, pour que nos âmes, renouvelées dans leur dévotion à la Mère de DIEU, notre Mère, y trouvent, avec un aliment de piété plus robuste, un gage plus assuré de salut. Ainsi soit-il !

Chronique de la Dévotion au Sacré-Cœur

NOUVELLES DES CENTRES DE LA LIGUE

Burlington, Vt. : Paroisse St-Joseph :—La Ligue du Sacré-Cœur semble mieux affermie depuis la mission. Elle compte environ 1060 membres et chaque mois nous en avons quelques nouveaux, surtout parmi les hommes. Le premier vendredi de Février les communions ont été presque le double de celles du mois précédent.

Halifax : Monastère du Bon Pasteur :—Nous pouvons déjà constater les heureux résultats de la Ligue parmi nos enfants. Toutes ont à cœur d'apporter leur contingent de bonnes œuvres pour le trésor. Ce qui est plus consolant encore, c'est de voir communier deux, trois fois la semaine, ces mêmes enfants qui auparavant avaient peur, pour ainsi dire, du Bon Dieu et n'allaient que très rarement à la sainte Table. Elles ont débuté ces communions fréquentes par celle du premier vendredi.

Un autre trait du Cœur miséricordieux de JÉSUS : Il y a quelques mois, le père de deux de nos jeunes filles tomba malade. Cet homme baptisé à l'âge de huit ans, rentra peu après dans la religion protestante dont il devint un des membres les plus fanatiques. Sentant qu'il allait mourir, le pauvre homme exprima le désir de voir ses deux filles. Le ministre protestant qui le veillait de près et pourvoyait à ses besoins se hâta de faire venir les enfants. L'aînée croyant qu'il était inutile de parler de conversion à son père, recourut avec confiance au Cœur de JÉSUS pour l'obtenir. Sans qu'on s'en aperçût elle réussit

à attacher sur les habits du malade un scapulaire du Sacré-Cœur. De retour à leur classe, les jeunes filles demandèrent à leurs compagnes de prier avec elles. On fit avec grande ferveur une neuvaine, à la fin de laquelle le moribond demanda un prêtre. Celui-ci arriva aussitôt accompagné de quelques autres ecclésiastiques, — Que désirez-vous ? lui dit le prêtre. — Je désire mourir dans l'église catholique, apostolique et romaine. Le malade fit aussitôt son abjuration, reçut les derniers sacrements, puis le scapulaire ; et ainsi fortifié des secours de notre mère la sainte Église et revêtu des livrées de la sainte Vierge, il s'endormit paisiblement dans la paix du Seigneur.

Joliette : *Collège* :—Enfin nous avons eu une réception dans la Milice du Pape, le 24 mars : des élèves de nos 12 classes y ont pris part. Nous avons choisi ceux qui se sont toujours distingués par leur bonne conduite ; et il y en a beaucoup. J'avais préparé un petit dialogue auquel l'un d'eux a répondu au nom de tous. La cérémonie a été vraiment édifiante. La bénédiction du Très Saint Sacrement a clos la cérémonie. Vive Léon XIII !

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Album National.—Ce recueil, édité avec un grand luxe et une fidélité scrupuleuse, se recommande surtout aux personnes qui veulent, sans quitter leur fauteuil, voyager à travers la France et ses possessions coloniales.

C'est en des tableaux et variés, la *photographie* de notre admirable pays, étudié par ses monuments, ses mœurs, ses usages, sa science, ses arts, son industrie, sa vie extérieure, ses sites pittoresques et ses curiosités de toutes sortes.

Tout cela photographié dans la rigoureuse acception du mot, car ce sont des photographies qui constituent ce musée éclectique, s'il en fut jamais.

On y trouvera les monuments les plus anciens à côté des plus récents travaux de l'art et de l'industrie ; les sites les plus sauvages près des merveilles de nos promenades ; les maisons historiques près des palais somptueux, les petits métiers à côté des grandes usines.

L'ouvrage paraît en fascicules brochés à raison d'un par semaine. Chaque fascicule comprend 16 pages de texte et 16 photographies tirées sur un magnifique papier (10 x 12 pouces).

Chaque fascicule, 50 centimes. 16 photographies.

Les personnes qui désireraient faire relier l'*Album National*, trouveront, à partir de la mise en vente du No 10, une magnifique reliure or, noir et rouge, qui sera expédiée franco contre réception de 3 fr. 50

par mandat-poste. (Etranger : port en sus.) Chez L. BOULANGER, éditeur, 90, Boulevard Montparnasse, PARIS, France.

L'*Album National*, dont nous avons reçu les dix premiers fascicules, est vraiment de toute beauté et serait un ornement irréprochable sur les tables de salon de nos familles canadiennes. On peut se le procurer par l'entremise des libraires.

LA MILICE DU PAPE

Nous sommes heureux de voir la belle Œuvre de la Milice du Pape prendre racine dans plusieurs de nos institutions avec les résultats les plus consolants. Des promotions solennelles ont déjà eu lieu aux collèges de L'Assomption et de Joliette, au collège Ste-Marie, Montréal, à l'Académie du Sacré-Cœur; d'autres se préparent dans plusieurs couvents.

Le propre de la Milice du Pape est de produire au sein des écoles un vrai réveil spirituel en inspirant aux élèves un grand amour pour le Sacré-Cœur et un généreux dévouement pour le Saint-Siège. Rien de plus touchant que l'engagement que prennent ces jeunes défenseurs du Saint-Siège non seulement de ne jamais s'enrôler dans aucune société secrète, mais encore de combattre vigoureusement partout et toujours les associations hostiles à l'Eglise !

* * *

On nous demande souvent ce qu'il faut faire pour organiser cette sainte Milice dans les maisons d'éducation et quelle différence il y a entre elle et l'Apostolat de la Prière; nous répondons qu'aucun diplôme spécial d'agrégation n'est nécessaire pour la Milice du Pape, quand il s'agit de l'établir dans une institution déjà agrégée à l'Apostolat, vu qu'elle n'est qu'une forme spéciale de la Ligue du Sacré-Cœur.

Ce qu'il y a de spécial à la Milice est que les Associés, tout en consacrant leur journée aux intentions du Sacré-Cœur comme les autres membres de la Ligue, offrent spécialement chaque jour pour le Pape *une heure de silence, une heure de travail, et une heure de récréation bien passée*, et communient pour le Saint-Père *une fois par mois*, s'ils sont dans l'*Ordre de la Croix*, ou *une fois par semaine*, s'ils appartiennent à l'*Ordre de la Tiare*, selon le choix qu'ils auront fait eux-mêmes. La confession remplace la communion, s'il s'agit d'élèves qui n'ont pas encore fait leur première communion.

L'organisation de la Milice est la même que celle de l'Apostolat, les noms seuls sont changés; ainsi les Zélateurs ou les Zélatrices sont les Chefs de Compagnies et forment le Conseil de la Milice. Les Compagnies sont les Quinzaines du deuxième degré.

Les privilèges de la Milice sont beaucoup plus considérables que ceux de l'Apostolat dans sa forme générale. D'abord les indulgences sont plus nombreuses, puis, les *décorés* ont droit, à chaque promotion, de recevoir la Bénédiction Papale qui leur est donnée par le Directeur local.

L'on sait que les décorations dans l'un ou l'autre des Ordres de la Milice sont au nombre de six, une pour chaque année du cours d'études et que le milicien doit mériter de recevoir successivement, d'année en année. S'il parvient à la sixième, à la fin de ses études, il a alors droit, pour lui-même et pour ses parents au premier degré, à la Bénédiction Papale à l'article de la mort.

Les décorations de la Milice consistent en des rubans dont la couleur varie d'année en année. On peut y ajouter, si l'on veut, les médaillons émaillés propres à chaque Ordre.

Il ne faut pas oublier que les Ordres de la Milice sont de vrais titres de noblesse institués par le Saint-Siège en faveur des élèves des maisons d'éducation. Ceux du premier Ordre sont créés *Chevaliers de la Croix de Saint-Pierre*, et ceux du second, *Commandeurs de la Tiare*.

On voit par là tout l'estime que le Saint-Siège a pour les efforts de ses soldats des collèges et des couvents, puisqu'il n'accorde ordinairement des titres honorifiques qu'à ceux qui ont bien mérité de l'Eglise.

Nous espérons que cette sainte Milice sera organisée à peu près partout au commencement de la prochaine année scolaire et que la dévotion au Sacré-Cœur et le dévouement aux intérêts de la sainte Eglise croîtront en conséquence. Rien n'empêche même que la Milice ne soit organisée cette année au cours de ce mois de mai, là où l'Apostolat existe déjà: l'on pourrait fort bien, avant les vacances, promouvoir aux Ordres de la Milice les élèves qui en seraient dignes, au jugement des Maîtres ou des Maîtresses.

Guérison obtenue par l'intercession de Mgr de Laval

Au commencement de septembre dernier, ma sœur, veuve F. G., qui demeure avec moi, était atteinte d'une pneumonie du côté gauche.

Or, comme la malade est une personne pléthorique, malgré les soins pressés et intelligents du médecin, et de son propre aveu, il y avait bien peu d'espoir de l'arracher à la mort.

Dans cette épreuve, je me sentis inspiré de m'adresser à Mgr de Laval . . . Aussitôt je demandai aux Religieuses et aux élèves de mon couvent et à quelques amis d'unir leurs prières aux miennes et nous commençâmes une neuvaine en son honneur.

Je remis en même temps à la malade une parcelle du cercueil de Mgr de Laval et je promis de faire publier sa guérison, si on l'obtenait.

Aujourd'hui, je suis heureux de remplir ma promesse, car la neuvaine était à peine commencée que la malade, contre toutes prévisions naturelles, reprenait du mieux et en peu de temps elle fut hors de danger. Quelques jours après, elle vaquait à ses occupations, comme à l'ordinaire, ce qu'elle a toujours fait depuis.

C'est donc un devoir et un véritable bonheur pour moi d'exhorter les âmes affligées à s'adresser avec confiance à ce grand serviteur de Dieu, étant bien persuadé que, comme moi, elles feront la douce expérience de sa bonté et de son pouvoir sur le Cœur de Dieu.

St-Augustin de Portneuf, 22 février 1895.

F. X. BÉLANGER, Ptre Curé.

Je, soussigné, certifie que dans les premiers jours du mois de septembre dernier, je fus appelé à donner des soins médicaux à Madame Veuve G., demeurant au presbytère de St-Augustin. Mme G. souffrait d'une pneumonie du côté gauche, maladie d'angoreuse aggravée encore par l'état d'embonpoint de la malade. Aussi, d'après ce qui se passa durant les quatre premiers jours de la maladie, je fus convaincu que ma patiente allait mourir et je l'avertis d'avoir son confesseur et de mettre ordre à ses affaires. Le lendemain matin, à ma grande surprise, je constatai un mieux sensible qui continua ensuite.

Tenant compte des symptômes marqués des premiers jours de la maladie et du tempérament sanguin de la malade, je suis convaincu que cette guérison si prompte tient du miracle.

St-Augustin, 22 février 1895.

GEO. D. B. WATERS, M. D.

NOS MARTYRS CANADIENS

Des nouvelles faveurs attribuées à l'intercession de nos Martyrs canadiens, les RR. PP. de Brébeuf et Lallemant, nous sont signalées des centres suivants : *Berthierville, S. Eugène, O., Greenville, N. H., S. Henri de Montréal, Holyoke, Laconia, S. Laurent, New Bedford, Rigaud, Ste Rose de Laval, Stanhope et Tecumseh, O.*

Notre-Dame de Chicago : Grâces soient rendues au Sacré-Cœur et aux PP. Martyrs pour l'insigne faveur dont j'ai été l'objet en janvier dernier : j'eus alors la main droite gravement blessée par une lame mécanique. Elle s'est entièrement guérie à la suite d'une neuvaine faite en l'honneur de ces bienheureux Martyrs et de l'application d'une carte-relique.

S. André Avellin : J'étais malade depuis trois ans ; les docteurs m'avaient abandonnée et je n'avais plus aucun espoir d'être guérie. Je me suis alors recommandée au Sacré-Cœur de JÉSUS ; j'ai fait une neuvaine, avec l'application de la carte-relique des PP. de Brébeuf et Lallemant : de plus, j'ai promis de faire publier ma guérison dans le *Messenger du Sacré-Cœur*, et je suis guérie.

Calendrier de Mai 1895

INTENTION GÉNÉRALE DE N. S. P. LE PAPE :

La dévotion envers la Mère de Dieu et des hommes.

FÊTES, INTENTIONS PARTICULIÈRES, INDULGENCES PLÉNIÈRES.

1. M.—SS. PHILIPPE et JACQUES, Ap.—**B†.M†.**— Un bon mois de MARIE.— 13671 actions de grâces.
2. J.—S. Athanase, E. D.—**H†.**— La force en temps de persécution.— 10693 affligés.
3. V.—*Premier vendredi.*— INVENTION DE LA STE CROIX.—**A†.G†.R†.**— Le désir du Ciel.— 13219 défunts.
4. S.—Ste Monique, veuve.—**Z†.**— L'esprit de prière— 10700 intentions spéciales.
5. D.—*3e ap. Pâques.*— PATRONAGE DE S. JOSEPH.—**A†.B†.G†.M†.R†.**— La dévotion à S. Joseph.— 1919 communautés.
6. L.—S. Jean devant la Porte Latine.— L'amour du Sacré Cœur de JÉSUS.— 9081 Premières communions.
7. M.—S. Stanislas, E. M.— Une courageuse fidélité à nos devoirs.— Les Associations du Sacré-Cœur.
8. M.—Apparition de S. Michel, archange.— La force contre le démon.— 9758 demandes de travail
9. J.—S. Grégoire de Nazianze, E. D.—**H†.**— L'esprit de paix.— 5225 prêtres et ecclésiastiques.
10. V.—S. Antonin, E. C.—**R†.**— L'activité chrétienne.— 124533 enfants.
11. S.—S. François d'Hiéronymo, C. S. J.— Le zèle du salut des Ames.— 3572 familles.
12. D.—*4e ap. Pâques.*— SS. Nérée et Comp., MM.—**G†.**— La constance dans les épreuves.— 11582 grâces de persévérance.
13. L.—B. Jean-Baptiste de la Salle, C.—(S. J. : SS. Clet et Marcellin, du 26 avril).— L'amour chrétien de l'enfance.— 5809 grâces d'union, de réconciliation.
14. M.—S. Léon, P. D. (du 11 avril).—**D†.**— Le dévouement au Saint-Siège.— 11748 grâces spirituelles.
15. M.—S. Isidore le Laboureur, C.—(S. J. : S. Anselme, E. D., du 21 avril).— L'amour du travail.— 15737 grâces temporelles.
16. J.—S. Ubald, E. C.—**H†.**— (S. J. : S. Jean Népomucène, M.)— L'esprit de discrétion.— 85-8 conversions à la foi.
17. V.—S. Pascal Baylon, C.— Un ardent désir de la communion.— 14491 jeunes gens, jeunes personnes.
18. S.—S. Venant, enfant martyr.— (S. J. : Oct. de S. François).— Le courage chrétien.— 2097 maisons d'éducation.
19. D.—*6e ap. Pâques.*— S. Pierre Célestin, P.—**G†.**— La fuite des occasions.— 7875 malades ou infirmes.
20. L.—*Rogations.*— S. Bernardin de Sienne, C.— La dévotion au N. Nom de JÉSUS.— 2906 missions, retraites.
21. M.—*Rogations.*— S. Jean Népomucène, M.— La piété.— 654 Œuvres, sociétés.
22. M.—*Rogations.*— S. Anselme, E. D., du 21 avril.— (S. J. : S. Venant, M.)— La vertu de confiance.— 1682 paroisses.
23. J.—ASCENSION DE N. S. (d'oblig.)—**B†.C†.G†.H†.M†.R†.**— Le désir du ciel.— 94191 pêcheurs.
24. V.—NOTRE-DAME AUXILIATRICE.—**D†.**— La confiance en MARIE.— 20096 pères ou mères.
25. S.—S. Grégoire VII, P. C.—**Z†.**— La défiance de nous-mêmes.— 4665 religieux, religieuses.
26. D.—S. Philippe de Néri, C.—**G†.**— La vertu d'humilité.— 1541 séminaristes, novices.
27. L.—Ste Marie-Madeleine de Pazzi, V.— L'amour des souffrances.— 1558 supérieurs, supérieures.
28. M.—S. Augustin de Cantorbéry, E.— Une foi vive.— 6402 vocations.
24. M.—*De l'octave.*— (S. J. : S. Ubald, E. C., du 16.)— La charité.— Les Zélateurs et Zélatrices de l'Apostolat.
30. J.—Octave de l'Ascension.— (S. Félix, I. P. M.)—**H†.**— L'amour de l'Eglise.— 31744 intentions diverses.
31. V.—Ste Angèle de Mérci, V.— (Notre-Dame du Sacré-Cœur en quelques endroits).— L'amour du Cœur de JÉSUS.— Les Directeurs de l'Apostolat.

CLÉF : —†= Indulgence plénière ; A=1er Degré ; B=2e Degré ; C=Congrégation de la Ste-Vierge ; D=Milice du Pape ; G=Garde d'Honneur et Archiconfrérie du Sacré-Cœur ; H=Heure-Sainte ; M=Bonne Mort ; R=Confrérie du S. Rosaire ; Z=Zélateurs et Zélatrices.

N. B.—Une indulgence de 100 jours est accordée pour chaque œuvre offerte à ces intentions.—Pour être insérées dans le CALENDRIER, les Intentions particulières doivent être reçues aux Bureaux du MESSAGER avant le premier jour du mois.